

Décision

Générale

colonial

Décision n° 770 12 juillet 1952

n° 770 12

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 juillet 1952

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro
1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

Mme Kadidja Abdoullahi est engagée en qualité d'infirmière au salaire mensuel de cinq mille six cent vingt francs (5.620 fr.), exclusif de toutes indemnités, y compris celles allouées pour charges de famille. L'intéressée est mise à la disposition du Directeur du Service de Santé à compter du 1er juillet 1952